

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Coopérative de solidarité des Grondines

*Tenue le 29 septembre 2016 à 19h
au Centre des Roches à Grondines*

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Alexandrine Denis, souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée par la lecture des statuts de constitution de la Coopérative.

02. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Alexandrine Denis, administratrice, mentionne que l'identification des membres présents à l'assemblée a été faite à l'accueil.

Elle informe ensuite l'assemblée que seuls les membres présents peuvent exercer leurs droits de vote à l'assemblée (Liste des présences en annexe).

03. ACCEPTATION DES NON-MEMBRES

Il est proposé par Alexandrine Denis, appuyé par Isabelle Mainguy, d'accepter que les non-membres puissent assister à l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-01

04. CHOIX DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Le président provisoire demande à l'assemblée de se choisir un président et un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Dominique Côté, appuyé par Jacques Verronneau, que Bernard Tremblay et Nana-Esther Pineau soient respectivement nommés président et secrétaire de l'assemblée. Ces derniers acceptent.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-02

05. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le président d'assemblée fait la lecture de l'avis de convocation (Avis de convocation en annexe).

Il fait également la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée (ordre du jour en annexe).

06. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 juin 2015.

La présidente du conseil d'administration fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 4 juin 2015.

Il est proposé par Marie-Pierre Durand, appuyé par Robert Mainguy, que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que lu et présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-03

07. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La présidente du conseil d'administration, Alexandrine Denis, et Mme Marie-Josée Routhier font la présentation du rapport sur les activités de la Coopérative. Elles répondent aux questions.

Le vérificateur et la présidente du conseil d'administration, Sandra Gignac et Alexandrine Denis, font la présentation des états financiers de l'année 2015-2016. Elles répondent aux questions.

08. MODIFICATION DES RÉGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le projet de règlement est expliqué et le CA répond aux questions. Les modifications sont apportées séance tenante au projet de règlement.

Il est proposé par Marie-Pierre Durand, appuyé par Dominique Côté, que le projet de règlement relatif à la modification des règles de régie interne de la coopérative soit adopté tel que lu et modifié et qu'il prenne effet à la date de la signature par le ministre du changement des statuts.

L'assemblée mandat Alexandrine Denis, président, pour procéder au changement de statuts auprès du Ministère.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-04

09. AFFECTATION DES TROPS-PERÇUS OU DES EXCÉDENTS

Puisque la coopérative ne peut attribuer de ristourne et puisqu'il n'y a pas d'excédents cette année, il est proposé par Robert Mainguy, appuyé par Nana-Esther Pineau, de ne pas procéder à l'affectation puisque cette dernière est impossible selon les règlements de la Coopérative.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-05

10. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Le président d'assemblée informe l'assemblée que le vérificateur proposé par le conseil d'administration est Bédard & Guilbault.

Il est proposé par Jacques Verronneau, appuyé par Sébastien Lavoie, que Bédard et Guilbault soit nommé vérificateur de la Coopérative pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-06

11. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA MISE À JOUR DU REGISTRE DES MEMBRES

Aucune mise à jour.

12. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président d'assemblée se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement numéro 2 et demande à l'assemblée de choisir un président et un secrétaire d'élection ainsi que deux (2) scrutateurs.

Il est proposé par Paul Hains, appuyé par Pierre Ricard, que Bernard Tremblay soit nommé président. Ce dernier accepte √.

Il est proposé par Dominique Côté, appuyé par Alexandrine Denis, que Nana-Esther Pineau soit nommée secrétaire. Cette dernière accepte √.

Il est proposé par Marie-Pierre Durand, appuyé par Sébastien Lavoie, de nommer 2 scrutateurs : Denise Lalande et Marie-Josée Routhier. Ces dernières acceptent.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-07

# Siège	Type	Élection	Nom
1	u-c	2016	Martine Talbot
2	u-c	2017	Marie-Josée Routhier
3	soutien	2016	Isabelle Mainguy
4	u-c	2016	
5	u-c	2017	Linda Lefrançois
6	u-c	2016	Alexandrine Denis
7	u-c	2017	Denise Lalande

Membres utilisateurs-consommateurs

Le président d'élection procède à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions des règlements de la Coopérative.

Il est proposé par Marie-Josée Routhier, appuyé par Robert Mainguy, qu'Alexandrine Denis soit mis en candidature. Le candidat accepte.

Il est proposé par Alexandrine Denis, appuyé par Denise Lalande, que Martine Talbot soit mis en candidature. Le candidat refuse .

Il est proposé par Linda Lefrançois, appuyé par Alexandrine Denis, qu'André Mayrand soit mis en candidature. Le candidat accepte.

Il est proposé par Marie-Pierre Durand, appuyé par Denise Lalande, que Jacques Verronneau soit mis en candidature. Le candidat accepte.

Il est proposé par André Mayrand, appuyé par Linda Lefrançois, que Robert Mainguy soit mis en candidature. Le candidat refuse.

Le président d'élection laisse deux (2) minutes à l'assemblée pour mettre en candidature d'autres personnes.

Le délai écoulé, le président d'élection demande une résolution de clôture des mises en candidatures.

Il est proposé par Denise Lalande, appuyé par Martine Talbot, que les mises en candidatures soient closes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-08

Le président d'élection déclare Alexandrine Denis, André Mayrand et Jacques Verronneau élus.

Membres de soutien

Le président d'élection procède à la mise en candidature des administrateurs selon les dispositions des règlements de la Coopérative.

Isabelle Mainguy se propose pour être la représentante des membres de soutien.

Le président d'élection laisse deux (2) minutes à l'assemblée pour mettre en candidature d'autres personnes.

Le délai écoulé, le président d'élection demande une résolution de clôture des mises en candidatures.

Il est proposé par Alexandrine Denis, appuyé par Denise Lalande, que les mises en candidatures soient closes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-09

Le président d'élection déclare Isabelle Mainguy élue.

13. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COOP

Marie-Josée Routhier présente les actions de développement entreprises depuis le 31 mars dernier et celles à venir.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée invite les membres à poser leurs questions sur tout sujet concernant la coopérative.

On se demande si nous pourrions avoir des achats de groupe en vrac.

On trouve que les tablettes paraissent vides au Pop.

On pense qu'il serait bon de refaire un sondage des besoins des membres et de la communauté.

13. AFFAIRES DIVERSES

Le président d'assemblée invite les membres à partager de l'information sur tout sujet ne concernant pas les affaires de la coopérative (point varia).

Aucun point au varia.

16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nana-Esther Pineau, appuyé par Denise Lalande, que l'assemblée soit close à 21h10.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-10

Président

Secrétaire